

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE de MONTGUYON – SEANCE DU 20 MARS 2026 - N° 2026/23B**Annule et remplace la délibération n° 2026/23 pour cause d'erreur de plume

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1^{ère} extraordinaire à 20 heures 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Date affichage : 23 mars 2026

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 19 Votants : 19 Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Gaëtan BUREAU, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Carine MOULY-MESAGLIO, Christophe METREAU, Marie BERNARD, Alexandra JOUVE, Alexis FORTUMEAU, Anthony PANNIER, Cathy STEVENS, Charlie ARNAUD, Claire CHABOT, Clémentine GAY, Florian CHAUSSAT, Jean-Louis CATTEAU et Priscille BASTERE

Excusés :**Absents** :

Secrétaire de séance : Lionel NORMANDIN

OBJET : Formation de la commission Appel d'Offres

Monsieur Le Maire expose que l'article 22 du code des marchés publics indique que la commission d'appel d'offres est composée du Maire ou de son représentant ainsi que de trois membres du Conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Par ailleurs, le Conseil doit élire trois suppléants.

L'élection des membres titulaires et suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage ni vote préférentiel. Les listes peuvent comprendre moins de noms que de sièges à pourvoir.

Après appel à candidature, la liste de candidates est la suivante :

- **Membres Titulaires** : Anthony PANNIER, Gaëtan BUREAU, Ghislaine GUILLEMAIN
- **Membres Suppléants** : Alexandra JOUVE, Olivier CHARRON et Lionel NORMANDIN

Il est alors procédé au déroulement DU VOTE ;

Le Conseil municipal,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est rendu à l'isoloir et a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- A déduire les bulletins blancs ou nuls : 0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19
- Sièges à pourvoir : 3 titulaires et 3 suppléants

AR Prefecture

017-211702410-20260405-D20260323B-DE
Reçu le 05/04/2026

Sont proclamés élus à la commission appels d'offres, les membres suivants :

- **Membres Titulaires** : Anthony PANNIER, Gaëtan BUREAU, Ghislaine GUILLEMAIN
- **Membres Suppléants** : Alexandra JOUVE, Olivier CHARRON et Lionel NORMANDIN

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Ont signé au Registre les membres présents

Pour copie conforme

Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF



Le Secrétaire de séance,